

Introduction

Josette Le Coq et Michel Massacret



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/3937>
DOI : 10.4000/ries.3937
ISSN : 2261-4265

Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

Édition imprimée

Date de publication : 7 septembre 1995
Pagination : 27-29
ISSN : 1254-4590

Référence électronique

Josette Le Coq et Michel Massacret, « Introduction », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 07 | 1995, mis en ligne le 01 septembre 1998, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ries/3937> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ries.3937>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Introduction

Josette Le Coq et Michel Massacret

- 1 Dans de nombreuses régions du monde, existent aujourd'hui, sous des formes variées, ce que l'on appelle communément des enseignements bilingues. Cette dénomination désigne tout à la fois des situations de bilinguisme, de fait ou de droit, et des dispositifs non contraints, fruits d'une décision, d'une politique volontariste. Dans le premier cas, situation relativement générale, la langue de l'école est différente de la langue principale de l'élève, que celle-ci soit la langue de la famille, d'une région, d'une minorité ou qu'elle soit langue étrangère propre à des communautés immigrées. Dans le second cas, deux langues sont utilisées comme vecteurs d'instruction dans le cadre d'une institution éducative officielle. L'une est pour les élèves une langue étrangère alors que l'autre est la langue de l'école, celle à laquelle sont exposés tous les usagers du même système éducatif. C'est cette seconde situation que le présent numéro se propose d'examiner, sans neutraliser pour autant les cas où l'élève, pour accéder aux savoirs scolaires, conduit l'enseignant à tenir compte de sa culture et de son parler quotidien.
- 2 Dans un contexte éducatif d'ouverture à l'international, de mobilité des enseignants et des élèves, dans un environnement géopolitique dominé par des tendances opposées, mondialisation des échanges et aspiration forte à un enracinement culturel, l'enseignement bilingue représente, comme le souligne Guy Trézeux, un enjeu de premier ordre parce qu'il offre à chacun de ses usagers, à côté du cadre de référence particulier au système éducatif concerné, un regard, en langue étrangère, sur sa propre identité contribuant ainsi à la construction des savoirs et de l'identité.
- 3 Paré notoirement de toutes les vertus, l'enseignement bilingue s'étoffe là où il est d'implantation relativement ancienne, se développe là où préexistait un enseignement renforcé de langues étrangères, s'installe là où des recommandations politiques fortes l'y incitent. Qu'il s'agisse de renforcement, de croissance ou de naissance, et quelles que soient les langues associées, l'euphorie semble caractériser aujourd'hui un mouvement vers plus d'enseignement bilingue.
- 4 D'un point de vue historique, il peut convenir d'apprécier la vogue actuelle de l'enseignement bilingue au regard de l'histoire de l'éducation, du choix des langues d'instruction et de leur place dans l'évolution des systèmes d'éducation, peut-être aussi

au regard de l'articulation entre territoire et identité. C'est ce qu'illustre, selon Jacques-André Tschoumy, une Europe « construite sur ses États » et dont le fonctionnement futur va vers le partage d'espaces communs ; l'homologie entre plurilinguisme, éducation plurielle et diversité foisonnante des cultures donne un sens à l'éclatement apparent.

- 5 Du point de vue des politiques éducatives, Nando Mäscher en analysant le modèle allemand, Michaël Berthold en confrontant les différents modèles en usage en Australie, Yvonne Pernet et Jean-Pierre Maillard en caractérisant les structures mises en place en France, aident à comparer les dispositifs divers qui se réclament du bilinguisme. Ils élucident, dans des contextes de cultures éducatives non homogènes, les choix opérés en matière de programmes, de matériels et supports pédagogiques, de flux et de devenir des élèves, de formation des enseignants.
- 6 La comparaison entre les dispositifs implique aussi des paramètres économiques. Il est indispensable de mieux cerner les coûts occasionnés par ces dispositifs bilingues, de clarifier leur impact sur l'ensemble du système dans lequel ils s'insèrent, d'identifier les difficultés, les contraintes et les éléments qui facilitent leur implantation, leur maintien, leur gestion, leur développement. Théa Reves, par une étude de cas conduite sur la section franco-hongroise d'un lycée de Budapest, analyse, au regard de l'impact sur les usagers, les faibles surcoûts réels induits par le dispositif. Elle démontre, par l'analyse des informations recueillies auprès des responsables, des utilisateurs et des prestataires, les indéniables avantages dont jouissent, en termes de compétences et de continuité dans les apprentissages, les élèves issus de cette section.
- 7 Guy Trézeux, en inventoriant les structures francophones à l'étranger, permet de comparer les intentions qui sous-tendent ces dispositifs bilingues et de les rapporter à leur fonctionnement quotidien. Or celles-ci sont diverses et souvent mixtes : simple effet de mode, retour à une tradition, réponse à une injonction ou à la pression de l'opinion, ouverture à l'international, « démarche qualité » (élitiste ou non), instrument au service de réformes concernant tout le système éducatif. L'exemple de la Turquie est, à ce titre, particulièrement révélateur : l'histoire a validé plus d'un siècle d'enseignement bilingue français-turc ; le présent ouvre le dispositif sur d'autres langues.
- 8 Ce questionnement rejoint une réflexion à caractère pédagogique autour de la réalité de la classe. L'élève, qui arbitre entre sa culture, sa langue et la langue d'enseignement, est présenté en situation d'apprentissage des mathématiques dans l'article de Raúl Gagliardi et face à la gestion des langues dans celui de Nita Rughoonundun.
- 9 L'ensemble des points de vue présentés montre que les enseignements bilingues, vécus par l'élève, conçus par les responsables politiques et éducatifs, participent à l'identité de l'homme de demain, biculturel et capable de comprendre la culture de l'autre.

INDEX

Index géographique : Allemagne, Australie, France, Nouvelle-Zélande, Île Maurice, Hongrie, Turquie, Europe

Mots-clés : bilinguisme, école internationale, enseignement bilingue, pluralisme culturel, politique linguistique, section européenne, section, inspection, inspecteur bilingue, langue d'enseignement

AUTEURS

JOSETTE LE COQ

Coordonnateur du dossier, chargée d'études, département des systèmes éducatifs, CIEP, Sèvres, France

MICHEL MASSACRET

Coordonnateur du dossier, responsable du département de didactique du français langue étrangère, CIEP, Sèvres, France